

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil quatorze, le vingt mars à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 mars 2014

Présents : Bataille J-L, Biron K, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Couegnas A, Riboulet J (représente Daude C), De Lagausie C, Dolley A, Cluzel M (remplace Dupont M.), Chabanat C (remplace Faye J-P), Gane I, Hanicot J, Herbert F (remplace Ballot M), Lacouturière B, Lissandre A, Menucelli T, Merliaud C, Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Serru M-C, Tessier M-C, Vignon F, Werthmann G,

Absents excusés : Ballot M, Bouby F, Faye J-P, Meunier J-P, Nicolas J-C, Sudron F.

Suppléants non votants : Besse G, Cluzel M, Maunoury F.

Participe également à la réunion : Urbaniak S.

Assurance dommages ouvrages Maison de Santé Pluridisciplinaire, antenne d'Eymoutiers.

Monsieur le Président rappelle qu'il est nécessaire de contracter une assurance dommages ouvrage pour le chantier de l'antenne d'Eymoutiers. Plusieurs sociétés d'assurances ont été contactées :

Allianz : 8730.29€ TTC

SMABTP: 6958.56€ TTC

SMACL : 6610.05€ TTC

Le Conseil Communautaire à l'unanimité décide de retenir la SMACL pour contracter une assurance dommages ouvrages pour un montant de 6610.05€ TTC.

**Pour copie conforme :
Le 25 mars 2014
Le Président**